



Since 2014

**PPP-CI**

**Parti Patriotique Progressiste de Côte d'Ivoire**

---

**Une Ère Nouvelle**

**Le Président**

**Honorable MAMADOU KONE**  
**Président de la Cour Constitutionnelle**  
Abidjan Plateau  
22 Boulevard Card, Plateau  
01 BP 4642 Abidjan 01

**MÉMORANDUM À LA COUR CONSTITUTIONNELLE**

**Honorable Monsieur le président,**  
**Honorables Conseillers de la Cour,**

Je me présente à vous en tant que candidat au scrutin présidentiel d'Octobre 2020 et je vous écris au sujet de votre prochain examen des dossiers de candidatures pour la présidentielle d'Octobre 2020.

La Nation Ivoirienne est en crise, l'une des plus graves de son histoire. La longue histoire de la jurisprudence et la question qui est actuellement devant vous, et les implications de permettre aux autorités de l'État et les pouvoirs politiques d'entraver complètement la Constitution et le tissu social, cela aura des conséquences catastrophiques sur l'avenir de la Côte d'Ivoire.

En Conséquence, je souhaiterais un rejet pure et simple du CODE ÉLECTORAL décidé par Ordonnance le 8 Avril 2020, à seulement six mois de la présidentielle et rendu publique quand il restait quelques mois et trop tard.

Par ailleurs, pendant que le Code électoral demande aux candidats de produire des parrainages avec mes milliers de signatures venant des  $\frac{3}{4}$  des régions de la Côte d'Ivoire, le gouvernement au même moment a imposé un long confinement conformément aux accords et modèles internationaux pour la lutte contre la pandémie de COVID-19. Il y eut parfois des couvre-feux.

Comment pourrait-il être donc possible de demander à quelqu'un de vous faire de l'omelette sans casser les œufs?

Tout d'abord, permettez-moi de me présenter succinctement.

En ma qualité de Président-fondateur de l'International Club Martin Luther King de la Paix fondé en 1989 à Abidjan, j'ai organisé en 1990 à l'Hôtel Wafou à Biétry une Conférence sur la paix et la Non-Violence quand mon pays était divisé avec l'avènement du multipartisme.

Ce fut un grand succès, ayant réuni les membres du gouvernement dont les Ministres LAURENT DONA FOLOGO, HORTENSE AKA ANGHUI, le Maire de la Ville d'Abidjan, la Société Civile, le Directeur du PNUD, l'Ambassadeur des USA, l'opposition, etc... Étudiant, j'avais moins de 24 ans et j'ai été fier d'avoir contribué à l'apaisement.

Et puis un an plus tard en 1991 j'ai eu le privilège de rencontrer Mme Coretta Scott King, Veuve du Révérend Docteur Martin Luther King invitée à Abidjan par le Président FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY. Six mois après cette rencontre elle m'a invité à une Conférence Internationale qui a réuni plus de cent pays à Atlanta aux Etats-Unis. J'étais le benjamin à cette Conférence et le Ministre ESSY AMARA m'a volontairement accordé la Couverture Politique du Gouvernement de Côte d'Ivoire pour me rendre aux Etats-Unis. Par la suite Mme King va devenir ma Mère spirituelle.

Je suis Juriste, Révérend-Pasteur et Président-Fondateur du PPP-CI depuis 2014, mais je n'ai jamais, une seule fois, renoncé à ma citoyenneté Ivoirienne. Je suis aussi un exilé politique.



En 2014,2015 et 2019 j'ai été admis à la Maison Blanche.Depuis 2017 mon combat pour la paix dans mon pays s'est intensifié et a pris une importance capitale. Je n'ai cessé d'écrire aux Sénateurs (dont j'ai rencontré certains),au Congrès Américain,à la Maison Blanche,à l'ONU,à l'Elysée.

Depuis ces deux dernières années je me suis imposé à toutes les Hautes Instances Internationales. Mon rôle est simple. Je suis un leader politique et un citoyen Ivoirien qui veut contribuer au développement et à une paix stable dans mon pays.

Je place la plus grande confiance en vous et dans notre système judiciaire, pour faire triompher nos idéaux démocratiques et une justice équitable,garants de la stabilité des institutions étatiques.

La Côte d'Ivoire notre pays est à la croisée des chemins avec les élections à venir.II est donc très important que la **Cour Constitutionnelle** rassure le peuple par des élections démocratiques.

La Côte d'Ivoire déjà fragilisée dans son tissu social risque de perdre de sa crédibilité au plan international si nous n'y prenons garde,et cet avenir est dans les mains de la **Cour Constitutionnelle** que vous incarnez.

**Honorable président de la Cour Constitutionnelle,  
Honorables Conseillers,**

Je certifie sur la base d'un témoignage oculaire, que la question du parrainage et des 50,000 000 CFA sont des actions intentionnellement dessinées pour bloquer certains candidats et dès lors cela n'est plus du droit.

Nous nous tenions sur le seuil de l'Ambassade de Côte d'Ivoire à Washington, DC il y a un mois quand un haut représentant de la CEI me l'a confié.

Ceci n'est pas seulement un acte antiConstitutionnel.

Lié aux circonstances humanitaires mais aussi à la fragilisation du tissu social, ce code électoral mérite d'être rejeté dans sa totalité.

Il a déjà causé beaucoup de pertes de vies humaines et de biens matériels.

A Bonoua, Divo, Dabou, Daoukro, Korhogo, Man, Bangolo, Gagnoa voir sur toute l'étendue du territoire national les conséquences de cette crise née du code électoral sont immenses et perdurent.

Des Ivoiriens ont été déplacés encore comme en 2011.

De nombreuses maisons ont été brûlées, des êtres humains ont été tués ou brûlés vifs en publique.

En dehors de ces actes ignobles dus au code électoral, il y a des blocages de trafic et des milliards d'heures de travail et une augmentation du coût du carburant imposé à la population

Il y a d'innombrables effets néfastes sur la vie des êtres humains et de la nature.

C'est mon humble soumission à l'Honorable Haute Cour d'interdire ou de rejeter totalement le code électoral du 8 Avril 2020.

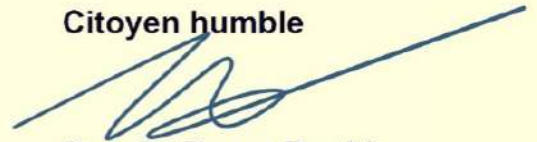
Il y aura ainsi un soupir de soulagement pour le peuple de Côte d'Ivoire du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest si ce code est rejeté. Les politiciens et tout gouvernement sont soumis à la séparation des pouvoirs et les décisions de cette Cour sont sans appel.

votre décision sera une grande aubaine pour nous tous. Vous êtes le bien pour nous en rejetant le code électoral.

Dans l'alternative, je demanderai très respectueusement à la Cour d'accorder un délai raisonnable afin de permettre aux nombreux candidats déclarés dont les dossiers sont incomplets de se mettre à jour. Suis moi-même bloqué aux Etats-Unis encore sous le coup du confinement et la décision de rouvrir les aéroports internationaux, cette décision dis-je est encore sur le Bureau du **Président Donald Trump** qui est en train de la considérer.

**Fait à Washington, DC le 7 Septembre 2020.**

**Citoyen humble**



**Rev. Dr Roger Banhi**

**CC/US State Department**

**CC/ ONU**

**CC/ PNUD**

**CC/CADH**

712 H Street, N.E Washington, DC 20002 (USA)  
Phone: + 202-907-3315 \* eMail: info@DavidBanni.com  
[www.DavidBanni.com](http://www.DavidBanni.com)

---

Abidjan RCI (08-26-57-76) \* Londres, Royaume Uni \* Paris, France \*  
Bruxelles, Belgique \* Ontario, Canada \* Rome, Ytalie \* Rabat, Maroc, Bamako, Mali